Programme de formation acteur PRAP - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et Ergonomie - Deux filières spécialisées regroupant différents secteurs d'activité

DEUX DISPOSITIFS, soit les formules de formation en interne/adaptée ou soit les formules de formation habilitées INRS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :
Exposé en salle en interactivité avec le groupe, suivi d'exercices pratiques.

Deux filières spécialisées regroupant différents secteurs d'activité

- Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau **(IBC)**
- Sanitaire et médico-social **(2S)**

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Domaine de compétences 1 (IBC et 2S)

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

1.Comprendre l'intérêt de la prévention.

1.1 Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou établissement

1.2 Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention

1.3 Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

2.Connaitre les risques de son métier.

2.1 Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage

2.2 Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits

2.3 Repérer, dans son métier, les situations susceptibles et leurs rôles

Domaine de compétences 2 (IBC et 2S)

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

3.Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

3.1 Connaître le fonctionnement du corps humain

3.2 Repérer les limites du fonctionnement du corps humain

3.3 Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

4. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

4.1 Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité

4.2 Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique

4.3 Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

CADRE RÉGLEMENTAIRE :
Article L.4121-2 : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires. »
Article L. 4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention

OBJECTIFS :
Être autonome dans la prévention des troubles musculosquelettiques et des risques liés aux manutentions manuelles
Devenir acteur Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
Réduire ou supprimer les risques liés à l'activité physique
Déployer les bonnes pratiques de prévention jusqu'aux acteurs de terrain

PUBLIC CONCERNÉ :
Toute personne amenée à pratiquer une activité physique sur son poste de travail : bureau, logistique, production…

PRÉ-REQUIS :
Compréhension de la langue française (lu, écrit, parlé).

DURÉE : de 1 à 4 jours.

NOMBRE DE CANDIDAT : 10 candidats maximum.

TARIFS : à partir de 140 euros.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :
Formation en groupe, en présentiel parcours individualisé selon niveau, expérience (cf. convention ou contrat de formation joint). Inscription préalable 24h à l'avance (sous réserve des places disponible).
Nous proposons des formations Inter tous les mois dans nos centres de formation et nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive pour une formation Intra (en 24h selon disponibilité).

ACCÈSSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :
Tous nos centres sont ERP, accessibles aux PMR. FORQA est à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mises en œuvre de la formation, le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

CONTACT : Pour plus d'informations veuillez contacter votre Conseiller formation ou rendez- vous sur le site www.forqa-groupe.com.

Domaine de compétences 3 (IBC et 2S)

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

5. Proposer des améliorations de sa situation de travail

5.1 À partir des causes identifiées

5.2 En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail

5.3 En prenant en compte les principes généraux de prévention

6. Faire remonter l'information aux personnes concernées

6.1 Identifier les personnes concernées

6.2 Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

7. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

7.1 Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

7.2 Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Domaine de compétences 4 (2S uniquement)

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

8. Identifier les enjeux d'un accompagnement

8.1 Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille

8.2 Identifier les enjeux pour l'accompagnant

8.3 Identifier les enjeux pour l'établissement

9. Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir

9.1 Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels

9.2 Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

10. Analyser la situation d'un accompagnement

10.1 S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement

10.2 Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel

10.3 Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement

10.4 Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

11. Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

11.1 Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales

11.2 Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidés

12. Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

12.1 Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement

12.2 Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel

12.3 Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

LIEU : Inter/Intra.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :
En inter chez FORQA FORMATION
Fourni par FORQA FORMATION :
Ordinateur, un stylo et un support stagiaire par participant et documents de prévention du site (DUERP, …)

Fourni par votre entreprise :

Une salle de formation équipée de table, chaise et tableau blanc, un ordinateur, un vidéo projecteur, une zone d'évolution.

En intra sur le site de votre choix :
Fourni par votre entreprise :
Une salle de formation équipée de table, chaise, et tableau blanc ainsi que tous les moyens demandés par l'annexe 3 de la convention pour le module pratique.

Fourni par FORQA FORMATION :
Un ordinateur, un vidéo projecteur ainsi qu'un stylo et un support stagiaire par participant.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION ET/OU DE L'EXAMEN :
QCM pour la partie théorique et la partie pratique est évaluée par le formateur.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION (diplôme, certificat, attestation…)

Délivrance d'un certificat de réalisation à la fin de la formation.

Obtention d'une attestation de formation après validation par le stagiaire de la partie théorique à l'aide d'un QCM et des parties pratiques notées par le formateur.

FORQA FORMATION est habilité à dispenser la formation PRAP sous le numéro : 1495189/2021/Prap-2s-01/O/03